



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

cerfa
N° 14734*03

Ministère chargé de
l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
21/07/2021

Dossier complet le :
21/07/2021

N° d'enregistrement :
2021-11398

1. Intitulé du projet

Régularisation administrative de la forme de radoub n°3 (centre de réparation navale et de démantèlement).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale **Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB)**

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale **Jean-Frédéric LAURENT, Directeur général et président du directoire**

RCS / SIRET **7 8 1 8 0 4 1 4 1 0 0 0 1 3** Forme juridique **Etablissement Public National**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
1.a.	Autres Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à autorisation (Forme de radoub soumise à autorisation au titre des ICPE sous la rubrique 2712.2 pour le démantèlement des navires).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le Grand Port Maritime de Bordeaux est aujourd'hui autorisé par arrêté préfectoral n°16376 du 23 janvier 2008 à exploiter le centre de valorisation de matériaux et de démantèlement de navire de la forme de radoub n°3 sur la commune de Bassens (33).

Le fonctionnement du site et les activités aujourd'hui exercées dans le forme ainsi que la réglementation ICPE ayant évolué, le GPMB souhaite aujourd'hui une mise à jour de l'arrêté préfectoral actuellement opposable sur le site.

L'objet du dossier est la régularisation administrative du site, et vise à solliciter une autorisation préfectorale unique au titre du code de l'environnement pour la poursuite d'exploitation du centre de réparation navale et de démantèlement de navires (forme de radoub n°3).

4.2 Objectifs du projet

Le GPMB exploite un centre de valorisation, et de démantèlement sur la zone portuaire de Bassens autorisé par arrêté préfectoral en 2008, au niveau de la Forme de Radoub n°3 et souhaite régulariser et développer l'activité de réparation navale.

Ce dossier permettra également de présenter la nouvelle gestion des différents effluents qui sera mis en place sur le site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Sans objet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Inaugurée en 1962, la forme de radoub est une cale sèche de 240 m de long, 34 m de large et 17 m de profondeur destinée à l'accueil de navires de grandes tailles pour les réparer à sec. Le site de Bassens comprend la cale sèche et les zones de stockage extérieures qui y sont associées.

Par ses dimensions et sa géométrie, ce site permet au Grand Port Maritime de Bordeaux de :

- louer la forme de radoub à des entreprises souhaitant réaliser une activité de démantèlement de navires,
- développer une activité de réparation navale réalisée par lui-même ou par des entreprises extérieures.

Différents types de navires peuvent être traités sur site : il peut s'agir ainsi de navires de la marine marchande, de navires de guerre désarmés, de bateaux de plaisance, bateaux de pêche, plateformes pétrolières, structures maritimes flottantes...

Les moyens déployés par le GPMB et par ses prestataires sur ce site sont adaptés aux caractéristiques de chaque navire. Les différentes installations à prévoir sont ainsi modulables en fonction des chantiers. Selon la taille du navire ou des équipements, ses caractéristiques, et la complexité du chantier de démantèlement ou de réparation navale, un navire ou un équipement peut être ainsi démantelé ou réparer (refit) en quelques mois ou en plusieurs années.

Dans tous les cas, les réservoirs de ces navires ou des équipements sont vidés préalablement de tout carburant par des entreprises spécialisées sur des sites adaptés. En ce qui concerne les navires de guerre, tout explosif, et tout matériel militaire à usage défensif, est préalablement retiré ou mis hors service.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

A l'issue de la procédure d'examen au cas-par-cas, un dossier de demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE sera déposée.

Le projet n'est soumis à aucune autre procédure.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale du site	Environ 5,0 ha
Zone de réception et de démantèlement de navires (y compris bateaux de plaisance)	17 000 m ²
Zone dédiée à l'activité de stockage et de travail des métaux	15 000 m ²
Zone de stockage de DIB et de gravats	1000 m ²
Zone d'identification et de chargement des déchets dangereux	230 m ²

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s)
d'implantation**

Forme de radoub n°3
Quai Alfred de Vial
33 530 BASSENS

Coordonnées géographiques¹

Long. 44° 9' 12" S Lat. 0° 53' 48" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d),
10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ____° ____' ____" S Lat. ____° ____' ____" E

Point d'arrivée :

Long. ____° ____' ____" S Lat. ____° ____' ____" E

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Site autorisé par arrêté préfectoral n°16376 du 23 janvier 2008

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé à plus de 1,9 km de la ZNIEFF la plus proche, la ZNIEFF de type II "Réseau hydrographique de la Jalle, du Camp de Souge et Marais de Bruges".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Services de l'Information Géographique de l'Etat Nouvelle-Aquitaine (SIGENA)
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Services de l'Information Géographique de l'Etat Nouvelle-Aquitaine (SIGENA)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas inclus dans le PEB défini pour l'aéroport de Bordeaux-Mérignac.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Atlas du Patrimoine
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant implanté dans un site industriel en activité.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune dispose : - d'un PPRI approuvé le 4 juillet 2005 : PPRI « Sud-Médoc / Presqu'île d'Ambès », ce PPRI est en cours de révision depuis mars 2012 ; - de deux PPPRT : o PPRT des établissements DPA – FORESA France – SIMOREP & Cie – SCS Michelin du 21 décembre 2010 ; o PPRT de l'établissement CEREXAGRI du 21 décembre 2012.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Base de données BASOL
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source : Service d'Information sur l'Eau du Bassin Adour-Garonne
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe plus de captage exploité pour l'AEP sur la commune de Bassens. Les deux captages AEP les plus proches sont aujourd'hui désaffectés.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Services de l'Information Géographique de l'Etat Nouvelle-Aquitaine (SIGENA)
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La forme de radoub est localisée en bordure de la zone NATURA 2000 FR7200700 "La Garonne".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Source : Atlas du Patrimoine

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélevements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les sources d'approvisionnement en eau du site sont : - le réseau public d'alimentation en eau potable, - le réseau d'eaux industrielles interne au GPMB de Bordeaux (issus d'un forage appartenant au GPMB - puits foré à moins d'un mètre et débit maximum prélevé de 200 m ³ /h).
	Impliquerait-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant et en fonctionnement.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site est localisé en bordure de la Garonne (site NATURA 2000 n°FR200700). Toutefois, le projet consiste principalement en l'amélioration de la gestion des eaux collectées sur le site (voir annexe au présent CERFA).</p> <p>La poursuite d'exploitation sur la forme de radoub n'est donc pas de nature à perturber la faune aquatique et le site étant existant, il n'aura aucune incidence sur les habitats.</p> <p>Une notice d'incidence simplifiée est par ailleurs jointe au présent dossier.</p>

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site localisé hors PPRT.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site localisé dans la zone rouge hachurée bleue du PPRI de la presqu'île d'Ambès. Conformément à l'arrêté préfectoral d'exploitation du 23 janvier 2008, des moyens de prévention sont mis en place au sein de la forme de radoub pour éviter tout risque de pollution du milieu naturel en cas d'inondation du site. Ce risque sera pris en considération dans l'étude de dangers qui sera réalisé sur le site dans le cadre du DDAE qui sera déposé.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une évaluation des risques sanitaires avait été réalisée lors du présent dossier de demande d'autorisation préfectoral qui a démontré l'absence de risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Au maximum, 10 PL/jr en période d'activité à l'heure actuelle et pas d'augmentation prévue dans le cadre du projet.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les études bruit réalisées lors des chantiers de démantèlement ont montré que les limites de bruit fixées par l'arrêté du 23 janvier 1997 sont respectées (voir études bruit en annexe).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La plupart des activités du chantier ont lieu à l'air libre, et nécessitent d'être éclairées notamment l'hiver en fin d'après-midi. Les projecteurs utilisés éclairent spécifiquement la zone de chantier qui leur est destinée et ne perturbent en aucun cas les activités voisines. L'impact lumineux du site est jugé négligeable, étant donné que la forme est implantée dans un environnement urbain dense disposant déjà de nombreuses sources lumineuses.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site n'est source d'aucune source canalisée. Par contre, les opérations de démantèlement et de réparation peuvent être source d'émissions diffuses de COV ou de poussières. Toutefois, ces émissions resteront limitées aux abords de la forme et n'auront pas d'incidence sur les 1ères habitations éloignées de plus de 100 m. Ensuite, les travaux de retrait d'amiante sont très strictement encadrés par la réglementation. Aussi, les opérations de déconstruction sont réalisées par des prestataires spécialisées respectant scrupuleusement la réglementation.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets liés à l'activité du site sont : - les eaux de ruissellement collectées sur le site, - les effluents industriels : eaux récupérées en fond de forme lors des chantiers de démantèlement ou de réparation. La description synthétique de la gestion des effluents liquides est présentée en partie 6.4 du présent CERFA.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. commentaire précédent
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une zone de spécifique est prévue pour recevoir les installations de stockage de déchets non dangereux (DIB, ferraille). Ceux-ci sont évacués vers des filières de traitement/valorisation adaptées. Le stockage des déchets dangereux est réalisé dans des armoires dédiées à proximité de la zone de stockage de DIB. Ces déchets sont triés, évacués et traités par des entreprises spécialisées et dûment autorisées pour le traitement de ces déchets.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site existant.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les modalités de gestion des eaux sur le site sont présentées synthétiquement ci-après :

1. Les eaux usées sanitaires sont produites en quantité relativement faible. Elles sont envoyées vers la station d'épuration communale.

2. Les eaux de ruissellement sur les voiries, les zones de stockage de déchets seront collectées via un réseau spécifique et seront gérées comme actuellement avec rejet à la Garonne.

3. Lors des opérations de réparation ou de démantèlement de navire au niveau de la Forme n°3, les eaux pluviales tombant dans la forme et susceptibles d'être polluées seront confinées par un système de barrage puis pompées vers une cuve de stockage. A court terme, ces eaux seront évacuées pour un traitement dans une STEP externe agréée. Ensuite, l'exploitant envisage la mise en place d'une installation de traitement mobile gérée par le GPMB.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site est existant depuis de nombreuses années et est déjà encadré par un arrêté préfectoral datant de 2008. Le présent dossier est aujourd'hui déposé en vue d'une régularisation administrative notamment pour encadrer l'activité de réparation navale.

La principale modification consiste en une amélioration de la gestion des effluents aqueux.

A ce titre et étant donné la nature des activités, nous estimons pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- A1. Études bruit
- A2. Formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA 2000
- A3. Incidence du projet sur le milieu naturel

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature

Jean-Frédéric LAURENT
Directeur Général

IMAO Francisco
Page laissée intentionnellement blanche